ANNEXE REGLEMENT DE LA CONSULTATION

ACCORD-CADRE

ARS971-07-2021

AGENCE DE SANTE DE GUADELOUPE, SAINT-MARTIN ET SAINT-BARTHELEMY

ACCOMPAGNEMENT AU PROJET DE CREATION DE COMMUNAUTES PROFESSIONNELLES TERRITORIALES DE SANTE (CPTS)

PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEPTION DES PLIS :

Vendredi 03 Septembre 2021
Heure limite Guadeloupe 12h00
(Soit 17H00 - Heure métropole).

Les offres remises après la date et l'heure fixées ne seront pas prises en compte

ENREGISTREMENT MARCHES PUBLICS ARS :
ACCORD-CADRE **ARS971-07-2021** - SERVICES
Date d'envoi de publication : 17 / 08 / 2021
Organisme de publication : PLACE - plateforme des achats de l'Etat https://www.marches-publics.gouv.fr